

INFOS ET RENSEIGNEMENTS

Guichet unique :

Mairie de Cluses
Place Charles de Gaulle
74300 Cluses
04 50 96 69 00

PLAN ANTI-ISOLEMENT

Un service d'écoute et de soutien
proposé par le Centre Communal
d'Action Sociale de Cluses



LE RÔLE DU PLAN ANTI-ISOLEMENT



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Cluses propose un **plan anti-isolement** afin d'aider et d'accompagner au mieux les personnes se trouvant isolées socialement.

Ce plan a pour objectif de créer du lien avec les bénéficiaires et de jouer un rôle de prévention.

LE DISPOSITIF

Des visites à domicile ou des appels téléphoniques sont organisés tout au long de l'année. Le bénéficiaire choisit la fréquence des visites (1 fois par semaine, 1 fois tous les 15 jours ...) et peut interrompre ce service dès qu'il le souhaite. Les agents du plan anti isolement se présentent au domicile et sont munis d'une carte d'accréditation avec photographie.

L'accompagnement peut se traduire également par :

- La participation aux manifestations organisées par la Ville
- Des rencontres entre bénéficiaires du plan anti isolement
- Une mise en relation avec des bénévoles d'associations partenaires de ce dispositif
- Une aide administrative pour la mise en place d'aides au domicile
- Un lien avec d'autres professionnels pour une prise en charge adaptée
- Un déploiement, durant l'été, du plan canicule pour assurer une veille sociale réglementaire en cas de fortes chaleurs

LES BÉNÉFICIAIRES

Le plan anti-isolement s'adresse aux **personnes âgées de 70 ans et plus et/ou en situation de handicap souffrant d'isolement.**

LE TARIF

Les interventions du plan anti-isolement sont proposées gratuitement par le Centre Communal d'Action Sociale.

